



## **AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF**

### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Le président du Conseil consultatif (CC) ouvre la séance à 9 heures. L'ordre du jour est accepté tel qu'il a été rédigé.

### **2. Procès-verbal de la réunion précédente/actions**

Le Conseil consultatif examine et approuve le procès-verbal de la réunion du 10 février 2016.

### **3. Actions et matrice de suivi**

Un autre membre du CC suggère d'ajouter des éléments à la matrice de suivi (\*). Une correction est aussi suggérée à la liste des actions pour mentionner que la Politique sur la transparence sera soumise à l'examen du CC à la réunion du mois de septembre.

## **POINTS PERMANENTS ET MISES À JOUR DE LA SGDN**

### **4. Rapport du président**

M. Nash fait état des activités suivantes menées dans le cadre du programme de travaux de la SGDN ainsi que des faits nouveaux sur la scène nationale et internationale relatifs à la gestion des déchets radioactifs :

- Le processus de sélection d'un site de la GAP continue de progresser à grands pas, la SGDN travaillant étroitement avec les collectivités afin de les aider à continuer d'en apprendre davantage sur le projet de la GAP, à planifier les travaux sur le terrain et à élargir le dialogue avec leurs résidents;
- L'équipe de gestion continue de gérer et d'évaluer les risques liés au programme de la GAP;
- Les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) ont demandé que soit entrepris le processus d'approbation réglementaire concernant une installation de stockage de déchets radioactifs à faible profondeur près de Chalk River; et
- Ailleurs dans le monde, les programmes de dépôt de la Finlande, de la Suède, de la France et de la Suisse continuent d'avancer substantiellement. Les États-Unis et le Royaume-Uni examinent tous deux comment redémarrer leurs programmes de sélection d'un site respectifs.

Les membres du CC posent des questions sur la nature de l'installation de stockage proposée par les LNC. Le CC discute aussi longuement de la notion d'acceptabilité sociale. Un membre du CC suggère qu'il serait utile de discuter plus avant avec l'équipe de gestion pour comprendre la géographie du soutien et du consentement que la SGDN exigerait subséquemment dans le processus de sélection d'un site (\*).

### **5. Aperçu de la GAP et évaluation des risques**

Pour éclairer les conseils et les discussions du CC, l'équipe de gestion fait état des principaux domaines de risque d'affaires soulevés par les activités à court terme de mise en œuvre de la GAP.

Le CC discute des travaux entrepris par OPG (avec l'aide de la SGDN) pour fournir les renseignements additionnels demandés par le ministre de l'Environnement sur le projet de dépôt pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA) d'OPG.

## **6. Processus de sélection d'un site pour la GAP : rapport d'avancement**

L'équipe de gestion présente au CC un compte rendu détaillé de l'état d'avancement des travaux liés à la Phase 2 du processus de sélection d'un site dans tous les domaines, y compris les plans de travail et les activités réalisées.

L'équipe de gestion fait le point sur les progrès réalisés dans la réalisation des études géoscientifiques. Des comptes rendus préliminaires sont fournis au CC sur les levés aéroportés et l'analyse des linéaments réalisés dans certains secteurs d'établissement potentiel. Pour les besoins des présentations futures, plusieurs membres du CC recommandent d'apporter des clarifications et précisions :

- Le CC suggère de fournir de plus amples détails lors de la présentation d'informations sur la géologie et les fractures rocheuses pour éviter toute interprétation ou compréhension erronée sur les conséquences possibles de fractures pour un dépôt.
- Le CC recommande que les présentations géoscientifiques comprennent des informations sur l'ensemble du système à barrières multiples afin de souligner le fait qu'à la géologie s'ajoutent des barrières ouvragées qui contribueront à isoler le combustible nucléaire irradié.

Des mises à jour sont fournies sur les activités de dialogue et d'établissement de relations menées auprès des municipalités et des Autochtones pour soutenir l'apprentissage et la mobilisation des résidents des collectivités à l'égard du projet. Le CC discute de la nature des ententes conclues avec les collectivités autochtones des secteurs d'établissement potentiel. L'équipe de gestion indique qu'elle a reçu des commentaires très positifs sur les travaux menés par la SGDN pour établir des relations avec les Autochtones.

Un membre du CC souligne l'importance pour la SGDN de chercher à favoriser l'établissement de bonnes relations entre les Premières nations et les municipalités ainsi qu'avec la SGDN. Dans la mesure du possible, la SGDN devrait s'efforcer de concilier et de résoudre les questions et les préoccupations exprimées par les résidents des collectivités.

À la demande de membres du CC, la SGDN présente des lettres envoyées par la Première nation de Hornepayne au Conseil consultatif. Des membres du CC demandent que le procès-verbal indique que les membres du CC ont examiné et pris en compte les lettres de la Première nation de Hornepayne et qu'ils ont adopté la résolution suivante :

**IL EST DÉCIDÉ QUE :**

*Le Conseil consultatif de la SGDN appuie la poursuite du dialogue entrepris par la SGDN avec la Première nation de Hornepayne.*

La motion est faite, appuyée, puis adoptée à l'unanimité.

L'équipe de gestion fait le point sur les efforts entrepris par la SGDN pour dialoguer avec la Première nation de Hornepayne.

## **7. Gouvernance des Premières nations**

En réponse à une demande présentée par le CC au cours de sa réunion du mois de février, une présentation dirigée par M. Watts est donnée sur les processus de décision et de gouvernance des collectivités et organisations autochtones dans le contexte du processus de sélection d'un site de la SGDN.

Un membre du CC suggère que lorsque la SGDN travaille avec des groupes des Premières nations, elle tient compte du fait qu'elles peuvent interpréter de manières différentes leurs rôles et responsabilités par rapport à leurs droits.

## **8. Plan de mise en œuvre préliminaire**

Le CC reçoit des informations sur le plan de mise en œuvre préliminaire de la SGDN pour la période 2017-2021. Les informations indiquent que les hypothèses de planification clés utilisées pour élaborer le plan de mise en œuvre préliminaire de la GAP sont conformes aux hypothèses utilisées pour réaliser la dernière estimation des coûts du cycle de vie de la GAP et élaborer les plans de mise en œuvre de la Phase 2 du processus de sélection d'un site et de la conception et de la mise à l'essai du système de barrières ouvragées. Les informations ont été acceptées telles qu'écrites.

## **9. Communication de 2043 et de l'estimation des coûts**

Le CC reçoit une mise à jour sur les communications en cours sur l'estimation des coûts du cycle de vie de la GAP et les dates utilisées actuellement comme hypothèses de planification. Le rapport est accepté tel que lu.

## **10. Le point sur les dialogues sur le transport**

Le personnel indique que dans le cadre des dialogues sur le transport engagés par la SGDN examinés en décembre 2015 avec le Conseil consultatif, la SGDN a depuis publié un document de discussion préliminaire pour soutenir le dialogue avec les Canadiens et les membres des Premières nations et des peuples métis. Les commentaires reçus lors de ce dialogue guideront l'élaboration d'un plan de transport qui servira de fondement constructif à des premières discussions.

En réponse à une question posée par le CC sur le World Nuclear Transport Institute, que la SGDN mentionne dans le document de discussion, l'équipe de gestion indique qu'il s'agit d'une organisation mondiale basée à Londres qui travaille étroitement avec les membres de l'industrie et les organismes internationaux à promouvoir le transport sûr des matières radioactives.

Le Conseil indique à la SGDN qu'il est très important d'entreprendre rapidement les discussions générales sur le transport et d'éduquer le public sur la performance des pays dans le monde qui font du transport de déchets radioactifs.

## **11. Présentation du site Web de la SGDN**

À la demande du CC, une présentation lui est donnée pendant le déjeuner par Mme Dassinger sur les éléments du nouveau site Web de la SGDN et la stratégie en relative aux médias sociaux.

En réponse aux questions du CC sur la stratégie numérique de la SGDN, Mme Dassinger offre les réponses suivantes :

- La SGDN affiche fréquemment sur son site Web des communiqués et des informations sur les événements récents et surveille étroitement les références à la SGDN et à ses travaux sur les médias sociaux;
- La SGDN possède une chaîne YouTube qu'elle entend enrichir de plusieurs nouvelles vidéos;
- Sur le plan des ressources, la gestion du site Web se fait par le biais d'une collaboration des membres de l'équipe de communications qui se partagent la responsabilité de préparer et de mettre à jour le contenu et qui travaillent avec une entreprise Web pour ce qui est de la gestion technique.

## 12. **Cadre social et éthique**

En réponse à une demande du CC, Mme Facella fait le point sur les travaux liés au cadre social et éthique de la SGDN.

Pour approfondir la question, le CC demande à l'équipe de gestion des informations supplémentaires sur la façon dont la SGDN a donné suite aux recommandations faites par le CC dans le Rapport triennal par rapport au cadre social et éthique (\*).

## 13. **Édification de relations**

La SGDN fait le point sur les travaux d'édification de relations en fournissant notamment des informations sur le contexte externe, la couverture médiatique et les réunions récentes du Conseil des aînés et des jeunes. Elle présente aussi la Déclaration des gardiens du territoire du Conseil des aînés et des jeunes.

## 14. **Le point sur le programme technique de la GAP**

Le Conseil consultatif reçoit une mise à jour sur le programme de conception et de mise à l'essai du système de barrières ouvragées de la SGDN pour la GAP.

## 15. **Planification du Rapport triennal – séance à huis clos pour planifier les commentaires du CC à paraître dans le Rapport triennal**

Les membres du CC se réunissent à huis clos pour planifier plus avant la préparation de ses commentaires qui paraîtront dans le Rapport triennal 2014-2016.

## 16. **Prochaines réunions du Conseil consultatif**

Les prochaines réunions du Conseil consultatif s'établissent comme suit et auront lieu aux bureaux de la SGDN, au 22, avenue St. Clair Est :

Séance de travail pour le Rapport triennal  
Jeudi 8 septembre 2016  
9 heures à 16 heures, HAE

Réunion du Conseil consultatif  
Lundi 26 septembre 2016  
9 heures à 16 heures, HAE

Séance de travail pour le Rapport triennal

Mardi 27 septembre 2016  
9 heures à 16 heures, HAE

**Levée de la séance**

Le président du Conseil consultatif prononce la levée de la séance à 15 h 50.

Le 26 septembre 2016

*David Crombie*

*Président du Conseil consultatif*

---